

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

N^o 5031/143.

OBJET :

21
offre de Rente
d'un ouvrage ancien
sans attributions, aucune

ANNEXE

récépissé

Expédié le

NOTES :

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

Bruxelles,

21 2 1915

A Monsieur J. Dubrunqu
Sculpteur
105. Ch^e d'Orléans
Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d'un tableau
qui fait l'objet de votre

~~lettre~~ communication d'été

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur,
à votre disposition, pourra

être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du

Musée, n^o 9, contre la remise d'un récépissé

sumant recu de votre signature
Veuillez agréer, M. Dubrunqu, l'assurance

de notre considération distinguée.

Messieurs

Mon

Le tableau que je vous présente est un cadeau
de famille ancienne dont je ne me rappelle pas
les noms. Moi je l'ai hérité de ma mère. Il
est difficile à moi de vous dire le nom de l'auteur
puisque je ne peux découvrir la signature.
Si par exemple il serait de valeur, je me
contenterais à le faire vendre pour 1000 francs
à part cela vous pourriez toujours m'offrir votre prix.
En attendant votre avis à ce sujet. Recevez avec
mes plus sincères salutations

M^r J. Dubouquet

Sculpteur

M^r

Chausse & Lelien 1/2

RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de ouvrage..... soumis à
l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n° *511/43* en
date du *21* / *1905*.

Bruxelles, le *21* mars *1905*.

J. DubrunEAU